



TAXE
D'APPRENTISSAGE

Transformez votre impôt
en investissant
dans un partenariat
durable avec
l'École Supérieure d'Art
de Lorraine à Épinal.

La formation n'a de sens que si elle est confrontée aux exigences actuelles du monde de la production, de la diffusion et de la création ; l'accompagner c'est cultiver la chance d'un renouveau.

Aussi l'École Supérieure d'Art de Lorraine a développé un réseau de partenaires très diversifié qui offre aux étudiants des supports et des espaces où peuvent s'exercer et se vérifier la validité de leurs démarches et premières créations.

NOS DIPLOMÉS CRÉENT DE LA VALEUR

Aujourd'hui, c'est plus de 300 partenaires qui accompagnent les étudiants dans leurs projets. C'est dans cet esprit que les étudiants sont invités à comprendre et à saisir les enjeux de la vie professionnelle pour répondre à un contexte avec ses contraintes et ses objectifs spécifiques.

90 étudiants chaque année
13 enseignants permanents
30 intervenants extérieurs

QUE FINANCE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

La recherche

La valorisation de la recherche-développement, la recherche-action et la recherche-production menées au sein d'ateliers artistiques ouverts vers le monde contemporain.

Le développement

L'enrichissement des programmes par le développement de conférences avec des chercheurs et intervenants spécialistes.

Le rayonnement

L'encouragement du rayonnement et des échanges de l'école au niveau européen et international. Des outils et des espaces de travail stimulants avec des équipements performants pour les étudiants (vidéo, son, multimédia, photo...).

SECTEURS ET DÉBOUCHÉS

12,2%

Emploi transmission du savoir

- Médiation en Centre d'Art
- Professeur en arts plastiques
- Intermittent du spectacle
- Imprimerie
- Plasticien

16,4%

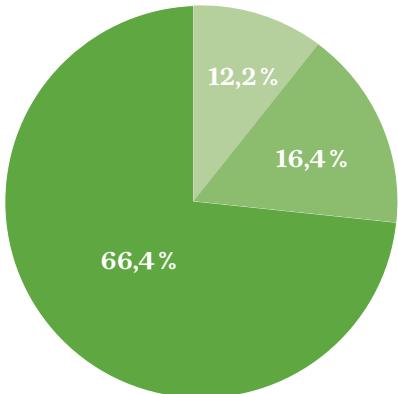
Emploi domaine de l'image

- Graphiste
- Illustrateur
- Photographe
- Webdesigner
- Multimédia
- Animation
- Réalisateur

66,4%

Poursuite d'études artistiques

- Master
- Doctorat



INFORMATIONS VERSEMENT

En 2020, la réforme de la taxe d'apprentissage vous amène à choisir vos relations partenariales.

Quelle que soit la nature d'activité de votre entreprise, vous pouvez nous verser directement le nouveau barème appelé « solde » correspondant à 13% du montant global de votre taxe d'apprentissage.



NOS COORDONNÉES BANCAIRES

IBAN:
FR273000100529C570000000016

BIC:
BDFEFRPPCCT

Veuillez libeller les virements «taxe d'apprentissage ESAL Épinal 2022»

Notre code:
UAI 0881270C — ligne DNA
Nous retourner la promesse de versement (disponible sur le site internet de l'école) qui accompagne cette plaquette avant le 31 Mai 2022.

Merci à vous de soutenir nos projets!

École Supérieure d'Art de Lorraine

PROMESSE DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

ENTREPRISE :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Téléphone :

RAISON SOCIALE DE VOTRE ENTREPRISE :

Code APE (5 chiffres) : N° Siret (14 chiffres) :

Activité de l'entreprise :

Nom de la personne responsable du versement :

Courriel : @.....

Je vous informe que je demande à faire verser à ÉSAL-site Epinal la somme de :

€

ÉSAL-Site Epinal est habilitée à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage

Fait à : , le / / 2022

Signature et cachet de l'entreprise :

Bulletin à retourner par courrier ou par mail à :

Contact : Aurélie Vauthier / Célia Chenu-Klein

Tél : 03.29.68.26.29

École Supérieure d'Art de Lorraine

15, rue des Jardiniers

88000 Épinal

Mail : epinal.scolarite@esalorraine.fr